

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2021\_038B**

Nombre de membres du conseil en exercice	
Présents	66
Votants	73
Pouvoirs	7

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 19 mars 2021

**LE 25 mars 2021**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**PÉRIMOUV' : RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LE RENOUVELLEMENT DES BUS PÉRIBUS AU REGARD DES NOUVELLES ÉNERGIES**

**PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, M. CIPIERRE, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSE-RIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, Mme KERGOAT, M DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, Mme FOLGADO, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme LANDON, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

Mme CHABREYROU, M. COLBAC, M. SUDREAU, M. LEGAY, M. GUILLEMET, M. DUCENE, M. MALLET, M. VIROL, M. SERRE, Mme COURAULT

**POUVOIR(S) :**

M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. CURNIL  
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. GUILLEMOT  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. DELCROS donne pouvoir à Mme DOAT  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS

## PÉRIMOUV' : RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LE RENOUVELLEMENT DES BUS PÉRIBUS AU REGARD DES NOUVELLES ÉNERGIES

Vu le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** conformément à la délibération DD189-2018 relative à la mise en place d'une nouvelle stratégie d'acquisition des bus pour la Régie Péribus, il avait été acté d'effectuer à compter de 2019 les achats de manière annuelle afin de procéder à un lissage des dépenses liées aux acquisitions mais aussi dans un souci d'étalement dans le temps des opérations lourdes de maintenance.

**Qu'**au 1er janvier 2021, le nouveau parc bus se compose de 56 véhicules dont :

- 28 bus standards ;
- 15 bus moyens ;
- 10 bus mini ;
- 2 handibus ;
- 1 véhicule Périvélo.

**Que** la moyenne d'âge du parc avoisine ainsi les 5,5 ans et est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Que** ce plan de renouvellement intégrait également des achats de bus avec des énergies nouvelles autre que le diesel à compter des années 2023 et 2024 en lien avec la construction du futur dépôt de bus dont le choix de l'énergie est un facteur déterminant pour la future organisation des locaux.

**Considérant qu'**il est dès lors important au regard des avancées technologiques mais aussi des délais contraints à respecter pour effectuer de nouveaux achats (délais de livraisons supérieurs à 1 an) et la réalisation du nouveau dépôt de bus à l'horizon de 2025 de lancer une étude comparative des différentes motorisations des bus (diesel, électrique, GNV, hydrogène, hybride etc) en lien avec l'architecture du réseau de bus.

**Qu'**en effet, le choix qui devra s'opérer sur les modes d'énergies doit s'appuyer avant toute chose sur une étude comparative réalisée en lien direct avec l'organisation des lignes de bus actuelles mais aussi des ambitions futures du réseau dans la mesure où les autonomies des véhicules seront impactés et sont dépendantes du réseau.

**Que** les retours d'expériences sur des réseaux plus importants sont ainsi à considérer pour effectuer un virage technologique efficient au regard des coûts escomptés.

**Qu'**à l'échelle nationale deux types d'études peuvent ainsi être lancées : une sur les différentes motorisations et une autre sur le lien avec le réseau de bus.

**Que** pour gagner en efficacité et être en lien direct avec les réalités d'exploitation d'un réseau de bus ces deux sujets sont à réaliser en même temps.

**Considérant qu'**après plusieurs échanges et rencontres avec des fournisseurs d'énergies, des constructeurs de bus et des exploitants de réseau bus il apparaît que la RATP, mondialement connue pour son dimensionnement mais aussi son expertise soit en capacité d'accompagner le Grand Périgueux pour réaliser cette étude d'une durée de six mois environ.

**Que** la RATP dispose avant toute chose d'un recul sur les différentes motorisations bus en exploitation mais aussi une expertise sur toute la chaîne de vie du bus et notamment sur la maintenance, le dimensionnement du dépôt de bus et les ateliers avec les formations des mécaniciens souvent importantes à prévoir.

**Que** ces dernières composantes qui vont au-delà même des m terme ne sont pas à négliger au regard des coûts d'exploitation mais aussi de l'organisation même du réseau de bus pour le dimensionnement du véhicule et des stations.

**Que** les rythmes futurs des acquisitions seront ainsi réinterrogés tout comme le bilan énergétique global de chacune des solutions retenues sur le cycle global de vie du véhicule et du carburant.

**Qu'**enfin, un coût prévisionnel de 40 000 euros HT est à prévoir pour mener à bien cette étude.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de lancer une étude sur les nouvelles énergies de bus dans la perspective des futurs renouvellement de bus ;
- D'octroyer une somme de 40 000 € HT maximum pour cette étude ;
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 15/04/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 15/04/2021	Périgueux, le 15/04/2021
	Pour le Président et par délégation, Le Vice-Président, Christian LECOMTE

